AQUAPART SAS

51, rue Greuze - 69100 VILLEURBANNE - FRANCE

Contact: Tél. 06 20 85 66 42

Email: info@aquapart.fr / Fax. 04 28 10 28 01



AQUAPART SAS au capital de 12 000 euros - R.C.S. LYON SIREN: 794 576 959 N° SIRET: 794 576 959 00017 - Code NAF 4676Z - N° TVA intr. FR 24 794576959 IBAN : FR76 1680 7004 2237 0621 6121 323 - SWIFT / BIC : CCBPFRPPGRE

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE-ALPES

FACTURE Document:

F 5058 N°:

Dos. 220628B - GENES DIFFUSION

Date: 06/07/2022

Votre bon pour accord de commande le 29/06/22 Référence:

Consommables X2 remplacements

06/07/2022 Expédition: Livraison: 07/07/2022

Commentaires: Délai disponible sur stock

A l'attention de:

Tel

NOM: Service COMPTABILITE

SOCIETE: GD BIOTECH - FR10831475819

Adresse: (GENES DIFFUSION Laboratoire génotypage)

3595 Route de Tournai CP Ville 59501 Douai Cedex 03.27.99.29.49

Mail. I.lietar@genesdiffusion.com

Conditions Générales de Ventes (CGV) disponibles sur www.aquapart.fr

^{*} Devise: en euros (€)

N°	Réf.	Désignation	Qté	Tarif HT unit*	Tx Remise	Prix Net HT unit*	TOTAL HT*	TVA (%)	TOTAL TVA*	TOTAL TTC*
1	GDIF	CACOMC - Cartouche de pré-filtration pour Osmoseur PRO LIFE® - Charbons actifs et filtration 5 microns. A changer 1 fois par an. Pression 1 à 5 bar maxi, Température 5°C à 25°C	2	62,58	1,00	62,58	125,16	20,0%	25,03	150,19
2	GDIF	OSMOMAX20 - Consommable pour OSMOSEURS DOM PURE® OXP5 et PRO LIFE® OMC-LAB Membrane d'osmose - Il est conseiller de changer les membranes 1 fois/an ou 3600 l. max.	4	37,58	1,00	37,58	150,32	20,0%	30,06	180,38
3	GDIF	CXP10RARC - Cartouche X PURE® 10" Déminéralisation par résine de désionisation spéciale 40/60	2	57,59	1,00	57,59	115,18	20,0%	23,04	138,22
4	GDIF	Participation frais de port et assurances Tranche T3	1	29,00	1,00	29,00	29,00	20,0%	5,80	34,80

*En cas de paiement après l'échéance dont la date est indiquée sur la facture, les pénalités de retard seront appliquée d'un montant fixe correspondant à 8% du montant total TTC avec un minimum de 100 euros sans préjudice des intérêts de retard prévus ci-après, puis calculées depuis la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. Aussi, en cas de paiement après l'échéance dont la date est indiquée sur la facture, une indemnité forfaitaire de 200 € pour frais de recouvrement, sera exigée. Toutes les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, elles font l'objet d'une facture expédiée directement au client sans avis préalable ni acceptation. De plus, tout défaut de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au vendeur. * Extrait des Conditions Générales de Vente

ATTENTION CHANGEMENT DE COMPTE AU 01/01/2022 **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE-ALPES**

IBAN: FR76 1680 7004 2237 0621 6121 323 SWIFT / BIC : CCBPFRPPGRE

Montant total du règlement à date**:	503.59
Acompte*:	0,00
TOTAL TTC*:	503,59
Frais de transport*:	
Montant TVA*:	83,93
TVA:	20,00%
TOTAL HT*:	419,66

^{*} Conditions du devis ci-mentionné:

Reçu le 05/07/22 Date d'acompte: Délai de règlement aprés livraison: A la commande Date de règlement total: 05/07/22 Moyen de paiement: **Virement**

Vous remerciant de votre aimable règlement, Bien cordialement

FACT Page 1/1